

## 1 Objectif : 2 manières de concrétiser votre soutien

### 2 bonnes raisons de faire un don à l'asbl RWLP

1. Vous soutenez les objectifs poursuivis par le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.
2. Vous contribuez à faire vivre un espace de dynamiques collectives, citoyennes et participatives au cœur de Namur et de la Wallonie.

### 3 bonnes raisons d'investir dans la coopérative immobilière sociale RESEAU s.c.

1. Vous donnez du sens à votre épargne en devenant copropriétaire d'un patrimoine commun durable et coopératif.
2. Vous encouragez l'augmentation de la mise à disposition de logements pour des populations mal ou non-logées.
3. Vous pouvez récupérer dans le futur votre investissement pour d'autres projets personnels ou collectifs.

#### QUELLES GARANTIES ?

**ETHIQUE.** Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté asbl est le garant de l'objectif social et collectif du projet.

Les financements de RESEAU s.c. (les parts de catégorie B) ont reçu le label de finance solidaire. Le label certifie le financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Le label garantit également à la personne qui investit de recevoir une information transparente et complète sur le produit financier. A cet égard, nous vous invitons à consulter notre fiche d'information disponible sur le site RESEAU.COOP.BE. Pour plus d'informations sur le label rendez-vous sur le site [labelfinancesolidaire.be](http://labelfinancesolidaire.be).

**Transparence.** Vous serez invité.e chaque année à l'assemblée générale de la coopérative réseau sc. Vous recevrez un rapport annuel.

**Patrimoine.** Vous devenez co-proprétaire d'un bâtiment de qualité. C'est en soi une garantie.

## 1. Devenir coopérateur- trice de RESEAU s.c

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. L'émetteur estime que les principaux risques, spécifiques à l'offre concernée et leur effet potentiel sur l'émetteur et les investisseurs sont repris dans la fiche d'information disponible sur notre site internet.

1. Identifiez-vous sur [reseaucoop.be](http://reseaucoop.be)
2. Vous choisissez d'investir x part(s) de catégorie B à 250 € au sein de RÉSEAU S.C.. Conformément à la législation en vigueur chaque investisseur ne peut donner suite à l'offre au public que pour un montant de 5.000 € soit 20 parts maximum et le montant total de l'offre est limité à 500.000 € calculés sur une période de 12 mois
3. Vous recevez par email une confirmation de votre engagement au sein de la coopérative RÉSEAU.
4. Vous êtes alors invité.e à verser l'argent sur le compte BE16 7320 6567 1374 au nom de la coopérative RÉSEAU sc. Merci d'indiquer votre NOM et prénom (ou raison sociale le cas échéant).
5. Vous recevez une attestation de coopérateur-trice du RÉSEAU s.c.

## 2. Faire un don déductible fiscalement pour ce projet

Les dons pour ce projet de l'asbl RWLP sont gérés par la Fondation Roi Baudouin et doivent être versés directement sur le n° de compte de la Fondation BE10 0000 0000 0404. Attention de bien veiller à ajouter la communication structurée suivante afin que votre don soit bien attribué au profit du RWLP : 623/3883/50020

INVESTISSEMENT  
SOLIDAIRE

## Et si vous participiez à l'achat/rénovation d'un immeuble à Namur ?

- Des locaux pour les premières et premiers concernés par les inégalités, investis dans une lutte collective avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)
- Un outil de travail pour l'équipe du RWLP
- Un espace de rencontres, d'ateliers et de services pour des associations et collectifs
- Deux appartements qui renforceront la dynamique Housing First à Namur

**Ce lieu sera entièrement dédié à la réduction des inégalités pour éliminer la pauvreté par des dynamiques participatives et citoyennes.**

▶ LA PRÉSENTATION COMPLÈTE DE LA COOPÉRATIVE, DU PROJET IMMOBILIER, DES DISPOSITIONS LÉGALES ET DES GARANTIES SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE

▶ RESEAU sc agréée RUE MARIE HENRIETTE, 4 NAMUR

▶ Cette campagne a reçu le soutien de l'asbl Rhizosphere.be

## L'achat de locaux

La coopérative a finalisé en avril 2023 une opération d'achat de locaux à Namur :

- rue Marie Henriette, 4-6 à proximité de la gare multimodale de Namur
- 850 m<sup>2</sup> répartis sur un rez-de-chaussée et deux étages
- 2 appartements de 85 m<sup>2</sup>

Le budget d'achat (frais d'enregistrement compris) s'élève à 1.350.000 €

## Des travaux d'aménagement

D'importants travaux d'aménagement sont prévus.

Principalement :

- revoir l'enveloppe du bâtiment pour consommer peu d'énergie et répondre aux normes environnementales ;
- aménager la circulation dans le bâtiment (escaliers, ascenseur) pour répondre aux exigences d'accessibilité et de sécurité ;
- adapter les locaux pour disposer de salles de réunion et d'espaces de bureau ;
- rafraîchir et isoler les 2 appartements

Le budget des travaux d'aménagement est estimé à

**1.156.000 €**

## Le financement

- La région Wallonne, dans le cadre d'un projet européen centré sur l'accès au logement pour les plus vulnérables, a accordé une subvention de **1.600.000 €** ;
- La coopérative lance un appel à des citoyens, des associations, des partenaires pour des prises de parts dans la coopérative à hauteur de **450.000 €**.
- L'Asbl Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté lance parallèlement un appel à dons (déductibles fiscalement) avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin à hauteur de **300.000 €**.
- Le solde de financement proviendra d'une institution bancaire à hauteur du solde nécessaire après les opérations de prises de parts et de dons.

## Les revenus mensuels de la coopérative RESEAU

La coopérative bénéficiera de 3 types de revenus :

- un loyer raisonnable pour les locaux mis à la disposition du RWLP asbl ;
- des loyers modérés pour les 2 appartements (dynamique du Housing First) ;
- des recettes liées à la location de salles équipées, de différentes dimensions

Ces revenus mensuels sont estimés à plus ou moins 5000 € par mois.

► [RESEAU.COOP.BE](https://reseaucoop.be)



**1 part**  
de coopérateur  
= **250€**

C'est ici ! À deux pas de la gare. Un immeuble dédié à la réduction des inégalités pour éliminer la pauvreté par des dynamiques participatives et citoyennes.

## Rue Marie Henriette, 4 à Namur

**Les salles de réunions et de travail pourront accueillir aussi des associations et des collectifs impliqués sur le terrain socioculturel, culturel, environnemental, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'économie sociale ou encore de l'éducation permanente.**

La future grande et lumineuse salle de réunion. Reste à l'isoler du froid et de la chaleur...



## Infos ?

[info@reseaucoop.be](mailto:info@reseaucoop.be)  
[www.reseaucoop.be](http://www.reseaucoop.be)  
0476/96.95.77

## Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

En action depuis plus de 20 ans, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) s'est donné pour mission de contribuer à réduire les inégalités dans le but d'éradiquer la pauvreté. Se basant sur la conviction que les richesses matérielles et immatérielles émanent de toutes les populations et doivent donc bénéficier à toutes et tous, qu'il n'est pas de démocratie réelle sans la participation active des personnes appauvries, précarisées ou vivant la pauvreté « durable », c'est à partir de leurs réalités de vie et avec elles, que l'ASBL composée d'associations de terrain agit.

Par un dialogue avec toutes les instances qui exercent un pouvoir par des actions publiques, par des alliances avec des acteurs investis d'objectifs communs, les personnes qui vivent dans le trop peu de tout avec le RWLP cherchent à :

- éliminer la pauvreté en combattant ses causes structurelles dans le but d'améliorer concrètement et durablement les conditions de vie injustes de celles et ceux qui subissent la pauvreté « durable », l'appauvrissement, la précarisation.

- agir en faveur de l'égalité de droits civils et politiques, de droits sociaux, des droits

économiques et fiscaux, l'égalité culturelle et en matière d'éducation et de formation, l'égalité dans la transition environnementale et climatique, l'égalité de conditions de vie préventives, l'égalité dans l'accès à tous les droits.

Ce combat pour la reconquête du pouvoir de vivre et accéder au droit à l'aisance, tel que nommé par les premières et premiers concernés, passe urgemment par l'organisation effective des droits, au logement (eau-énergie) sain et peu énergivore, à une alimentation librement acquise et de qualité, à une mobilité garantie, aux conditions de vie préventive en matière de santé et à l'accès aux soins de santé, à un enseignement qui réussisse avec tout le monde, à des revenus décents à des conditions de travail librement choisies-adaptées et de qualité, à un statut administratif, au choix d'accéder à ses droits par le biais de « guichets humains ».

Alors le stress, la désaffiliation sociale, la dévalorisation, le retrait, etc., laisseront la place au droit à l'aisance pour chaque personne, familles et de la collectivité.

Du niveau local à l'Europe en passant par la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, le RWLP est actif sur les politiques publiques avec ses homologues des autres régions du pays, dont le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) et le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN).

► [RWLP.BE](https://rwlp.be)